

AOÛT  
25

VIVRE À  
**Aydat**

DOSSIER

**SAUTEYRAS  
SE RÉINVENTE**

*Aydat  
Fohet  
Fontclairant  
La Cassière  
La Garandie*

*Le Lot  
Le Mas  
Phialeix  
Poudure  
Ponteix*

*Prades  
Rouillas-Bas  
Rouillas-Haut  
Saint-Julien*

*Sauteyras  
Verneuge  
Veyreras*

[www.aydat.fr](http://www.aydat.fr)



**Franck Serre**  
Maire d'Aydat

Chères Aydatoises, chers Aydatois,

Alors que l'été touche à sa fin, l'heure est à la rentrée. Je tiens d'abord à espérer que vous avez toutes et tous profité de cette période estivale pour vous reposer, vous ressourcer et passer de beaux moments en famille ou entre amis. La rentrée de septembre est toujours un moment fort pour notre commune. Elle marque la reprise de l'école pour nos enfants, le retour des activités associatives et la relance des projets municipaux. A ce titre, je tiens à remercier l'ensemble des enseignants, du personnel scolaire, des animateurs et des bénévoles pour leur engagement auprès de la jeunesse et de notre vie locale.

En cette période marquée par de profondes évolutions, notre commune d'Aydat poursuit son chemin avec dynamisme, solidarité et ambition. Au cœur du Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne, notre commune continue d'allier respect de l'environnement, qualité de vie et développement harmonieux.

Nous avons la chance de vivre dans un cadre exceptionnel, autour du plus grand lac naturel d'Auvergne, qui fait la fierté de notre territoire. Cette richesse nous engage à la préserver, tout en la valorisant de manière responsable, au service de tous : habitants, visiteurs, commerçants, agriculteurs et associations.

La vie communale reste marquée par de nombreux projets, portés avec conviction par l'équipe municipale : amélioration des infrastructures, soutien à la vie associative, renforcement des services de proximité, actions en faveur du développement durable... Ces actions s'inscrivent dans une volonté constante d'écoute, de dialogue et de co-construction.

Votre implication, vos idées et votre attachement à Aydat sont les moteurs de notre action collective. Ensemble, continuons à faire de notre commune un lieu où il fait bon vivre, travailler, apprendre et partager.

Je vous souhaite à toutes et à tous une excellente rentrée, placée sous le signe du dynamisme, du partage et de la bienveillance.

Bien à vous

Directeur de publication : Franck SERRE

Coordination : Delphine DELPEUCH-FAUGERE

Comité de rédaction : M. BANY, M. DEJOUX, D. DELPEUCH,  
N. DESFRANÇOIS, Ch. PACAUD, F. SERRE, L. LEFEVRE

Crédit photographique : D. DELPEUCH, SICTOM, Mond'Arverne, M. DEJOUX, Ecoles,  
commerces et associations, SMVVA, Mademoiselle Image

Conception et impression : L'Imprimeur, 63200 Mozac

Tirage : 1450 exemplaires - Août 2025

## MAIRIE D'AYDAT

2, place de l'Eglise - Le Bourg  
63970 AYDAT

Tél. : 04 73 79 37 15

secretariat@mairieaydat.fr

[www.aydat.fr](http://www.aydat.fr)

 AydatMairie

 aydat\_mairie



## DU NOUVEAU DANS L'ÉQUIPE

### ARRIVÉES

Depuis mai 2025



**Chloé BEAL**

#### Service Administratif

Chloé nous a rejoints mi-mai au sein de la mairie d'Aydat en tant qu'agent à la communication. Elle est en charge de la gestion des supports de communication, de l'animation des réseaux sociaux et de la coordination des informations à destination des habitants.

### SERVICES TECHNIQUES

7 contrats saisonniers en renfort entre mai et août.

### DÉPART

Pierre DEGEORGE  
le 30 juin 2025.

## BUS FRANCE SERVICES



Le Centre Territorial d'Aides aux Associations et Particuliers qui portait les « bus France Services » nous a informés de l'arrêt de ce service sur toutes les communes du département à compter du 1<sup>er</sup> juillet.

Nous regrettons la fin de cette prestation qui était appréciée des Aydatois. Le maire a pris contact avec l'association des Maires et l'association des Maires Ruraux pour solliciter leur soutien pour modifier cette décision.

La sous-préfecture nous informe avoir conscience que cela va impacter l'accompagnement des publics et qu'il faudra trouver d'autres solutions subsidiaires pour palier cette absence. Elle nous indique qu'un projet de nouveau bus itinérant a été présenté à l'ANCT, pour une éventuelle labélisation début 2026 et une mise en route au premier semestre 2026.

Vous trouverez les Maisons France Services les plus proches à Clermont-Ferrand, Cournon, Champeix et Rochefort-Montagne pour être accompagné dans l'ensemble de vos démarches administratives : RSA, prime d'activité, allocation logement ou familiale, permis de conduire, carte grise...

## RÉUNION PUBLIQUE

Lionel CHAUVIN, président du Conseil départemental du Puy-de-Dôme,  
Pascal PIGOT, président de Mond'Arverne Communauté,  
Franck SERRE, maire d'Aydat,  
vous convient à la présentation des projets du boulevard du lac et de la plage le :

**mardi 16 septembre 2025 à 18h  
à l'Espace Loisirs**

## LE CARNAVAL À L'ÉCOLE MATERNELLE : UNE JOURNÉE MAGIQUE !

L'après-midi, les enfants se sont déguisés : princesses, super-héros, animaux, personnages de contes de fées, etc. Les sourires illuminaient les visages, et l'excitation était palpable. Un défilé a eu lieu dans la cour de l'école. Les enfants ont fièrement montré leurs costumes en dansant au rythme de la musique. Les maîtresses et les ATSEM, également déguisées, se sont mêlées au défilé.

Pour clore cette belle journée : le goûter spécial carnaval ! Les enfants ont savouré les crêpes qu'ils avaient préparées le matin, accompagnées de confitures ou de sucre.

Cette journée festive a été particulièrement joyeuse et colorée, remplie de rires, de couleurs, de musique et de gourmandise !



## LES MATERNELLES AU RENDEZ-VOUS DU COURT MÉTRAGE

Vendredi 4 avril, les 4 classes de l'école maternelle de la commune ont été accueillies à Saint-Genès-Champagnelle pour assister à une projection « des coups de cœur du court métrage ».

À cette occasion, les enfants ont découvert une sélection de six courts-métrages d'animation, soigneusement choisis pour leur qualité artistique et leur accessibilité aux plus jeunes. Ces petites fictions, à la fois poétiques, drôles, tendres et originales, ont su captiver l'attention du jeune public, qui a réagi avec enthousiasme tout au long de la séance.

Cette projection faisait partie d'un programme de découverte culturelle destiné à éveiller la curiosité des enfants au monde du cinéma et de l'image animée. Une belle manière d'initier les plus petits à l'univers de la narration visuelle, tout en stimulant leur imagination.

## CALCULATRICE AU CM2

La mairie a offert une calculatrice à chaque élève qui s'appête à faire son entrée au collège.

Le maire et la directrice ont profité de ce moment pour féliciter les élèves pour leur parcours et leur souhaiter plein de réussite pour l'avenir.

Les élèves ont été touchés par cette attention et ont accueilli ce geste avec beaucoup de joie et de reconnaissance.

Ce fut un moment d'échange, de transmission et de confiance en l'avenir, à l'image des valeurs portées par la municipalité.



## L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE D'AYDAT : UNE RÉFÉRENCE EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Depuis 2017, l'école élémentaire d'Aydat s'est engagée résolument dans une démarche environnementale ambitieuse, labellisée E3D niveau expertise (niveau 3) – le plus haut niveau de reconnaissance. Un label qu'elle conservera jusqu'en 2027, fruit d'un travail collectif et constant autour du développement durable.

### UNE ÉCOLE MODÈLE POUR LA GESTION DES DÉCHETS

Au fil des années, l'école a mis en place **des actions concrètes de tri et de réduction des déchets**, en impliquant élèves, enseignants et familles. Parmi celles-ci :

- **Le compostage des déchets organiques**, avec la récupération des restes alimentaires de la cantine et des goûters.
- **Le tri des papiers** dans chaque classe, avec des bacs dédiés et un suivi régulier des bonnes pratiques.

Ces gestes du quotidien s'inscrivent dans une pédagogie active et responsable, où les élèves deviennent les premiers ambassadeurs du respect de l'environnement.

### RÉDUIRE LES DÉCHETS TEXTILES : UN NOUVEAU DÉFI RELEVÉ

Depuis peu, l'école s'est lancée dans un projet novateur sur la **réduction des déchets textiles**. Ce projet a donné naissance à un **vestiaire d'échanges de vêtements**, où les familles peuvent déposer et récupérer des habits en bon état. Une initiative solidaire, écologique et éducative, qui sensibilise les enfants à la surconsommation et à la seconde vie des objets.

### UNE ÉCOLE SOLIDAIRE : AUX CÔTÉS DU SECOURS POPULAIRE

En 2025, les élèves et l'équipe ont participé, le 5 juin, à une grande manifestation organisée par le **Secours Populaire Français**, à l'occasion des **80 ans de l'association**. L'objectif : **Soutenir les enfants qui ne partent pas en vacances**, en récoltant des fonds et en relayant la campagne de sensibilisation.

Ce geste fort s'inscrit dans les valeurs de l'école : **éducation, écologie et solidarité**. Trois piliers qui nourrissent les projets pédagogiques au quotidien.



## LES POSTES BUDGETAIRES

Les montants des postes détaillés ci-dessous correspondent aux opérations réelles, c'est-à-dire sans les opérations d'ordre.

### RECETTES

✓ Pas de hausse d'impôts

**FONCTIONNEMENT : 3 485 186 €**



**Impôts et taxes :**  
1 476 587 €  
(chapitre 73+731)



**Dotations et participations :** 1 138 300 €  
(chapitre 74)



**Autres recettes :**  
528 512 €  
(dont report résultat)



**Produits d'exploitation :**  
341 787 €  
(chapitre 70)



**Dotations et subventions :** 208 900 €



**Emprunt :**  
408 000 €



**Virement section fonctionnement :**  
248 680 €



**Opérations financières :**  
1 205 914 €

### DÉPENSES

**FONCTIONNEMENT : 3 485 186 €**



**Dépenses de personnel :** 1 387 500 €  
(chapitre 12)



**Charges à caractère général :** 1 523 174 €  
(chapitre 11)



**Charges de gestion courante :** 213 610 €  
(chapitre 66)



**Intérêts de dettes :**  
76 803 €  
(chapitre 65)



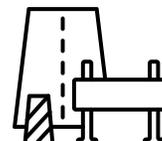
**Etudes :** 34 400 €



**Bâtiments et installations :**  
283 000 €



**Remboursement dette et emprunts :** 194 172 €



**Voierie, matériel, immobilisations :** 930 846 €

## BUDGET PRIMITIF 2025

Présenté en équilibre, le budget primitif pour l'exercice 2025 s'établit de la façon suivante :

- 3 485 186 € en section de fonctionnement,
- 2 071 494 € en section d'investissement.

La commune, malgré des contraintes financières avec une hausse des charges (cotisations, assurances, énergie...) et une stagnation des recettes, a poursuivi son développement. Les résultats de l'exercice 2024 seront utilisés pour financer des investissements avec un virement à la section d'investissement de 248 680 €.

### PRINCIPAUX PROJETS D'INVESTISSEMENT 2025 :

#### ETUDES :

- Etude paysagère pour l'aménagement bord du lac de la Cassière,
- Création des bâtiments pour les services techniques,
- Etude d'aménagement des terrains liés à la prévention d'inondation (Rouillas-Bas).

#### BATIMENTS :

- Aménagement du sous-sol de la salle Pierre-Vazeilles,
- Eglise Aydat : chauffage et beffroi,
- Création de WC public à Sauteyras.

#### VOIRIE ET RESEAUX :

- Sécurisation de la descente du cimetière à Aydat,
- Enfouissement des réseaux à Ponteix : tranches 2 et 3,
- Viabilisation de terrain à La Garandie,
- Pistes cyclables.

#### MATERIEL :

- Achat d'un véhicule électrique,
- Jeux pour les villages, école,
- Matériel de bureau, technique.



## SCHÉMA CYCLABLE

Au printemps 2025, la commune a achevé l'ancrage des derniers appuis vélos à la Forêt des Arboris, près de La Roue Verte, de l'accrobranche et le long de la D 90, vers le terrain de tennis et les vestiaires du stade de foot. Tous les lieux d'implantation sont à retrouver sur le site de la mairie.

L'Espace Loisirs est désormais équipé d'une borne de recharge pour vélos électriques ainsi que d'une station de gonflage.

Il reste la traverse le long du lac de La Cassière, dont l'étude devrait se dérouler cet automne. Les sécurisations routières le long des routes départementales, ainsi que la réouverture potentielle du tunnel de La Cassière relèvent de la maîtrise d'ouvrage du Conseil départemental et ne sont pas inscrites au calendrier à ce jour.

Pour fêter l'aboutissement de son schéma cyclable initié en 2021, la commune a décidé de participer à la démarche nationale Mai à Vélo en associant les écoles, ses partenaires locaux et des cyclistes grands voyageurs d'une commune très voisine.

- 16 mai : fin d'apprentissage du programme Savoir Rouler à Vélo (circuler en autonomie sur la voie publique) pour les élèves de CM2 sur les itinéraires cyclables aménagés par la commune avec leur enseignante et leur moniteur.
- vendredi 23 mai : les aventures de Julien et Marion Leblay à vélo entre Saint-Genès-Champagnelle et la Nouvelle Zélande (22 000 km) ont ravi 50 participants à l'Espace Loisirs
- samedi 24 mai : marquage antivol et ateliers d'auto-réparation gratuits à La Roue Verte et récupération de vélos inutilisés par le Giec à l'Espace Loisirs, au profit de l'association Un guidon dans la tête.



## ABONNEMENT TÉLÉPHONIQUE

Le CCAS peut prendre en charge des abonnements téléphoniques.

Le remboursement de l'abonnement est calculé par forfait annuel et par bénéficiaire pour un montant de 220 € maximum.

Les demandes doivent être déposées au secrétariat de mairie fin novembre, début décembre.

Les critères d'attribution sont disponibles en mairie et sur le site de la commune.

## AIDE ÉNERGIE

Dans le cadre de la hausse du prix des énergies, le CCAS a renouvelé le versement d'une aide de 50 € aux foyers ayant leur résidence principale sur la commune. Les critères d'attribution sont basés sur ceux de l'Etat, et ont été validés en réunion de CCAS. 23 dossiers ont été acceptés en 2025.

## MAISON MÉDICALE

Une nouvelle prise en charge est proposée à la Maison médicale d'Aydat. Nathalie Mailhot, infirmière libérale depuis 1997 à Aydat et travaillant en collaboration avec les docteurs Madeuf et Lesaichot, a développé une activité de coopération via le dispositif ASALEE.

Asalée est une association créée en 2004 visant à améliorer la prise en charge des patients chroniques en médecine de ville. Ce protocole permet aux médecins de déléguer certains actes aux infirmières diplômées en santé publique, notamment l'éducation thérapeutique, le suivi et l'accompagnement des pathologies comme le diabète, l'hypertension, le surpoids, les risques cardio-vasculaires, la BPCO, ainsi que le repérage des troubles de la mémoire et le sevrage tabagique.

**Contact : Nathalie Mailhot au 07 43 28 60 67.**



## REPAS DES AÎNÉS

Ils étaient 140 accueillis par Franck SERRE et les membres du CCAS, ce dimanche 23 mars au traditionnel repas. L'occasion également pour le maire de saluer la présence des doyens, Renée BERSANO et Jean CHABERT.



## LES CIMETIÈRES



Après un gros travail effectué durant plus de trois années, pour **la reprise de concessions perpétuelles en état d'abandon sans héritiers ou suite à une donation de la famille**, nous sommes en mesure de vous informer :

- Aydat : 14 reprises dont un ossuaire
- Rouillas Bas : 10 reprises dont un ossuaire
- Fohet : 5 reprises dont un ossuaire
- Ponteix : 8 reprises dont un ossuaire.

Ainsi, nous allons enfin pouvoir répondre aux demandes des administrés.

**La municipalité prend en charge la reprise des concessions avec l'aide des pompes funèbres (Etablissements Borro).**

Seul ce prestataire est en mesure de vider les tombes pour conduire les ossements dans un ossuaire choisi parmi les reprises (auparavant l'ossuaire n'existait pas ; les concessions étaient perpétuelles). Chaque inhumé trouvera sa place dans son ossuaire du même cimetière.

Afin de rendre les concessions accessibles à l'achat pour les tiers, la commune prévoit une phase de travaux incluant le déplacement des ossements dans les ossuaires et la remise en état des emplacements. Ainsi nous avons débuté par le cimetière de Rouillas-Bas en juillet.

Le nouveau cimetière d'Aydat possède désormais une quarantaine de places ; attention, il n'y aura pas le choix de l'emplacement. Le lieu sera attribué par ordre de numéro.

Le prix de ces emplacements est proposé au même prix que les concessions classiques dont le prix est fixé dans la délibération.

- Concessions :  
15 ans : 60 € au m<sup>2</sup> / 30 ans : 120 € au m<sup>2</sup>
- Case de colombarium ou cavurne :  
15 ans : 200 € / 30 ans : 350 €
- Jardin du souvenir (pour disperser vos cendres) : gratuit

Nous envisageons également des emplacements pour des cavurnes (petits caveaux) dans chaque cimetière (véritable lieu de recueillement).

Désormais, un logiciel est opérationnel pour la gestion de nos concessions, afin de répondre dans les plus brefs délais dès

votre demande en mairie.

**Il est proposé de vendre les parties de petit patrimoine** (croix, symboles et objets funéraires, etc.) issues de concessions remises à nu et qui seraient en bon état.

La somme sera versée au budget du **CCAS**.

### Au sujet des cendres

Les cendres de votre défunt peuvent être dispersées soit :

- **dans le jardin du souvenir** (site cinéraire) situé au cimetière d'Aydat. Ce jardin est un espace libre de concessions, destiné à l'accueil des cendres des personnes décédées dont le corps a donné lieu à une crémation. Il est doté d'un équipement permettant de mentionner l'identité des défunts, selon les volontés ainsi qu'un espace aménagé pour la dispersion des cendres.

Il s'agit d'une démarche subordonnée à l'autorisation du maire et gratuite. Dans ce cas, vous devrez en faire la demande en mairie.

- **en pleine nature** : c'est possible. Toutefois, la destination des cendres est désormais réglementée, ce pourquoi il vous faut respecter certains principes. La dispersion des cendres en pleine nature est régie par le Code Général des Collectivités Territoriales ainsi que le Code de l'Environnement. La notion de pleine nature désigne tous les espaces naturels qui ne sont pas aménagés : mer, océan, forêts, montagne.

Mais d'autres alternatives sont possibles : pour cela, nous vous invitons à rejoindre notre site de la mairie pour plus de renseignements ou de se rapprocher en scannant le QR code ci-dessous.



Plus d'infos sur le site internet de la commune



Colombarium



Jardin du souvenir  
du cimetière d'Aydat

## ÉGLISE SAINT-SIDOINE

Le diagnostic réalisé par les Etablissements Bodet (expert dans le domaine des cloches et de l'équipement du clocher) a révélé une forte dégradation de la charpente en chêne du beffroi qui supporte les cloches. Par mesure de sécurité, le maire a interdit la sonnerie des cloches par arrêté municipal.

En vue de procéder à la restauration de l'édifice classé monument historique, la commune a déposé une demande de subvention auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles.

Un nouveau mode de chauffage plus économique et plus efficace a été installé dans l'église et les portes ont été repeintes.



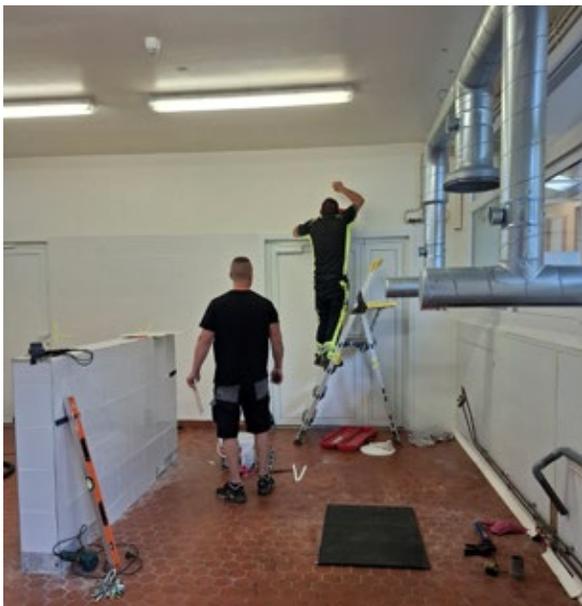
## AIRE DE JEUX DE L'ÉCOLE

L'aire de jeux de l'école maternelle a été réaménagée avec un sol souple pour remplacer le bac à sable dont les rondins étaient devenus vétustes.

Ces travaux ont eu lieu en août de façon à faire une rentrée en toute sécurité.

## TRAVAUX À LA CUISINE DE LA CANTINE SCOLAIRE

Les travaux de rénovation de la cantine scolaire ont été réalisés cet été. La cantine sera entièrement opérationnelle pour la rentrée de septembre.



## LOGEMENTS DE FOHET



Les travaux sont terminés et les attributions des logements ont été faites. Les premières installations auront lieu en septembre.

## CRÉATION DE LOGEMENTS À ROUILLAS-BAS



La commune a travaillé avec la société coopérative d'HLM Polygone pour la création de deux types de logements à Rouillas-Bas, chemin de Montredon :

- Logements adaptés pour seniors dont le lieu de résidence devient inadapté à leur situation physique et/ou psychique ;
- Logements pour familles. Les terrains ont été cédés pour l'euro symbolique à Polygone qui se charge de l'élaboration, la mise en œuvre et finance la réalisation de ces logements.



Planning prévisionnel : le permis de construire a été accordé fin juin. Polygone va lancer la consultation des entreprises pour un début des travaux sur le dernier trimestre 2025.

### LOGEMENTS POUR FAMILLES

Construction de 10 logements type T4 avec un étage ; un garage, une place de parking et un cellier sont intégrés. Un jardin privatif accompagnera chaque logement. Ils seront ouverts à la location, certains seront accessibles à la propriété.

### LOGEMENTS POUR SENIORS : HABITAT INCLUSIF

Construction de 10 logements (4 T3 et 6 T2) en rez-de-chaussée. Ils répondent tous à la réglementation pour l'accès aux personnes à mobilité réduite (PMR). Pour chacun : terrasse couverte donnant sur un petit jardin privatif. 10 places de parking, dont 3 places PMR sont prévues, ainsi que des places pour visiteurs et une place dépose minute. Au centre un cheminement piétons avec une petite place où les locataires pourront se retrouver pour un moment d'échange, de convivialité ou de bricolage autour des bacs à fleurs. Les cheminements seront réalisés avec des matériaux répondant aux normes environnementales. Ces logements seront

uniquement ouverts à la location, pas d'accession à la propriété.

**Qu'est-ce qu'un habitat inclusif ?** L'habitat inclusif est une solution de logement pour les personnes âgées. Cette forme d'habitat constitue une alternative à la vie à domicile isolée et à la vie collective en établissement. Les habitants y vivent dans des logements privés, à titre de résidence principale, tout en partageant des espaces communs et un projet de vie sociale et partagée. Il est donc ouvert à toute personne qui souhaite faire le choix de vivre dans un logement autonome en bénéficiant d'espaces de vie privés tout en participant avec les autres habitants à des moments collectifs définis dans le projet de vie sociale et partagée. Le projet de vie sociale et partagée a pour objectif de :

- Proposer des activités pour favoriser le « vivre ensemble », pour créer du lien social et veiller à la qualité de vie des résidents
- Informer, conseiller, sensibiliser à des thématiques de prévention. Il définit la mise en place d'activités destinées à l'ensemble des habitants. Il peut s'agir d'activités de convivialité, sportives, ludiques ou culturelles. L'élaboration de ce projet a été réalisé par les élus et les membres du CCAS. Il s'appuie sur les activités proposées par le CCAS, le CLIC, le CIAS, Mond'arverne (ALSH, club ado, service lecture publique), certaines associations de la commune (club Sidoine Apollinaire, APE, comité des jeunes, DLV couture, Ayd'art, Soci'Aydat, danse, yoga, Tralalarts, Cheires Amap). Les actions collectives auront pour but de favoriser le lien social. Elles seront organisées autour de plusieurs types d'activités : nutrition, sportive et bien-être, culturelles, ludique et créative... La commune met à disposition pour toutes ces activités la salle Pierre-Vazeilles à proximité des logements. Ce projet est inclus dans une charte d'engagement signée par chaque partenaire. Cette charte sera évaluée et mise à jour régulièrement lors de comités de pilotage composés de représentants des prestataires et des locataires. Il sera porté par deux membres du CCAS qui assureront le lien avec les différents partenaires et avec les locataires.

## DES INVESTISSEMENTS ET UNE FRÉQUENTATION EN HAUSSE



### PRÉSENTATION DE L'ÉQUIPE :



MELISSA



THOMAS



JESSICA

Début 2024, le fonctionnement de l'espace loisirs a été réorganisé et les horaires ont été légèrement modifiés. Ouverture :

- le mercredi à partir de 10 h (comme pour les vacances scolaires),
- le vendredi jusque 23 h.

### Etude de la fréquentation sur l'année 2024

Les chiffres présentés n'incluent pas les activités régulières des associations telles que l'escalade et le squash pendant les temps qui leur sont réservés.

Pour dynamiser ce lieu, il a été décidé d'organiser des manifestations ponctuelles au rythme d'une par mois, sauf juillet et août. Les participations réalisées lors de ces soirées ne sont pas comptabilisées dans les chiffres ci-contre.

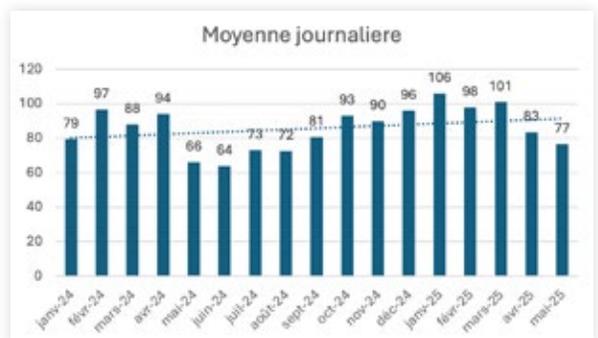
Une étude sur les mois de juillet et août 2024 a été réalisée (rappel : ouverture en continu de 10 h à 22 h et 23 h le vendredi). Elle a montré une fréquentation très réduite sur la pause méridienne et une fréquentation plus importante en fin de journée.

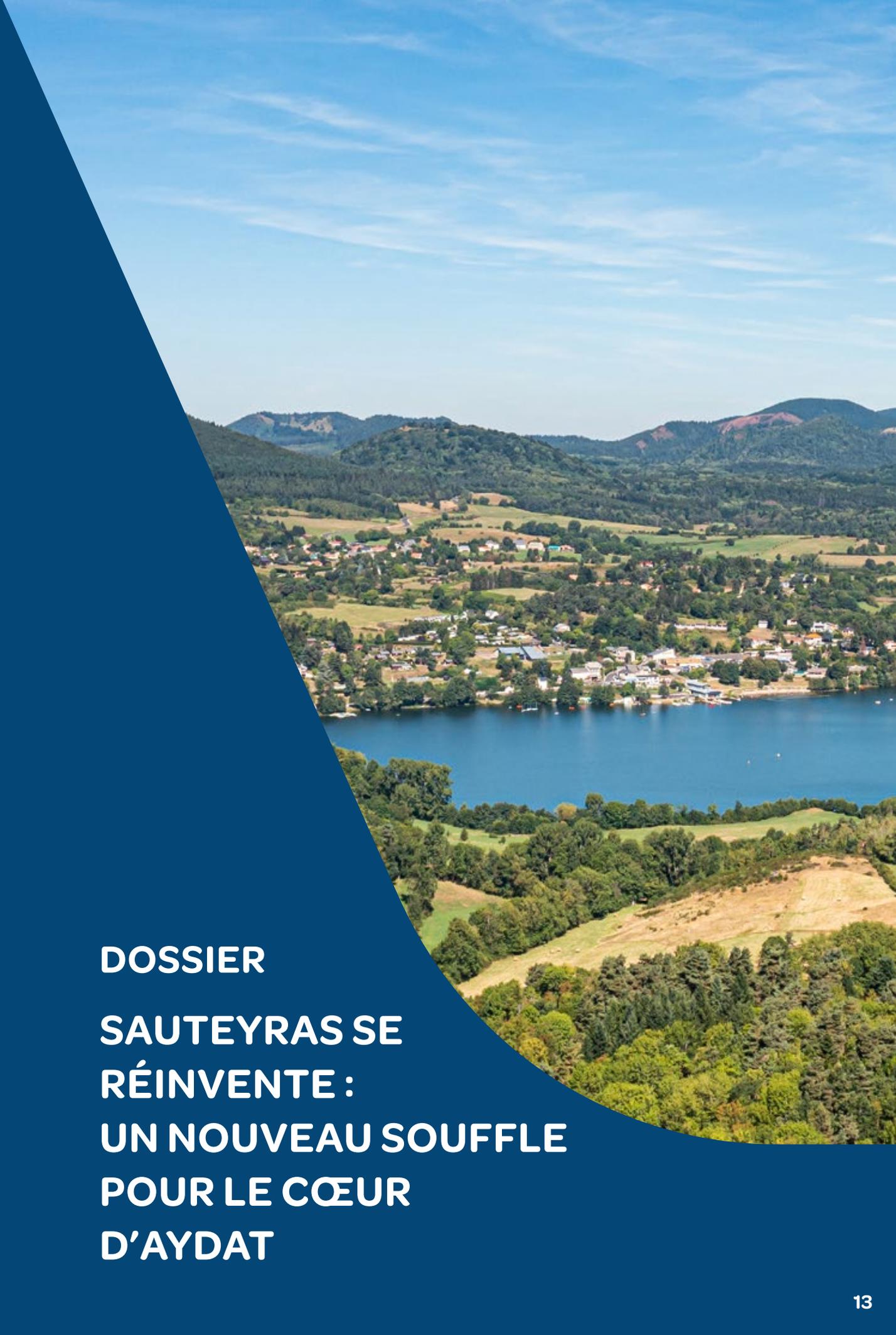
Les horaires d'ouverture ont été modifiés pour cette période :

- lundi au vendredi : 10 h-13 h & 15 h-23 h,
- samedi : 11 h-13 h & 15 h-22 h,
- dimanche et jours fériés : 10 h-13 h & 15 h-21 h.

Une évaluation de ce nouveau fonctionnement sera faite après

la saison.





**DOSSIER**

**SAUTEYRAS SE  
RÉINVENTE :  
UN NOUVEAU SOUFFLE  
POUR LE CŒUR  
D'AYDAT**

## LE CONTEXTE ET LES ENJEUX

### LAC D'AYDAT : UNE TRANSFORMATION AMBITIEUSE AU SERVICE DU TERRITOIRE ET DE L'ENVIRONNEMENT

Porte d'entrée sud du bien UNESCO et joyau naturel de notre territoire, le lac d'Aydat s'apprête à écrire un nouveau chapitre de son histoire. La plage de Sauteyras, propriété de Mond'Arverne Communauté, occupe une place centrale dans l'attractivité touristique départementale. Consciente de son rôle moteur pour l'économie locale et conformément aux priorités de son projet de territoire, la communauté de communes a engagé une réflexion approfondie sur la requalification de ce site emblématique. Son objectif : améliorer l'expérience visiteur en phase avec la richesse naturelle des lieux.

Mené en partenariat étroit avec la mairie d'Aydat, le projet de requalification de la plage du lac et ses abords vise à faire de ce lieu emblématique un espace encore plus accueillant, moderne

et respectueux de son environnement exceptionnel. Cette démarche s'inscrit dans une dynamique globale de valorisation du nord du lac, en lien avec le projet de requalification du boulevard piloté par le département et la commune d'Aydat.

### UN DIAGNOSTIC RÉVÉLATEUR : AGIR POUR L'ACCUEIL ET L'ENVIRONNEMENT

Un diagnostic complet du site a mis en lumière plusieurs enjeux majeurs. L'amélioration de l'accueil des visiteurs, la suppression de hangars disgracieux et du parking, la lutte contre les îlots de chaleur, la plantation d'une nouvelle palette végétale facile d'entretien, sont apparues comme des priorités. Concernant l'espace nautique, la nécessité de mieux segmenter les activités (aviron, club voile, école de voile), de simplifier les usages et d'augmenter les capacités de stockage s'est imposée pour une cohabitation harmonieuse et un fonctionnement optimal.



## LE PROJET : UNE TRANSFORMATION PENSÉE POUR TOUS

### UN PROJET AMBITIEUX POUR UN ESPACE DE LOISIRS ET DE CONTEMPLATION RENOUVELÉ.

Sur l'espace hangars parking, le parti pris d'aménagement consiste en la création d'un nouveau vallon végétal qui impulsera une dynamique paysagère faisant ainsi écho à la morphologie volcanique du site UNESCO. Les visiteurs découvriront un nouvel accès depuis le boulevard via un escalier paysager, menant à un espace ludique et sportif (beach-volley, etc.), une aire de jeux pour enfants et des sanitaires à filière sèche.

La plage basse, actuellement sablonneuse, sera transformée en prairie à gestion différenciée, avec une rive recomposée en blocs de brèche volcanique pour faciliter l'accès à l'eau. Le sable existant ne sera pas perdu : il sera réutilisé pour créer et agrémenter les terrains de sport et les poches de sable dédiées aux jeux des enfants en bord de lac.

Des salons végétaux et du mobilier de pique-nique ombragés agrémenteront la plage intermédiaire.

La base nautique fera l'objet d'interventions ciblées pour améliorer le fonctionnement des activités : création d'espaces de stockage autonomes pour l'aviron, le club et l'école de voile ainsi que les services techniques communautaires, et aménagement de mises à l'eau plus fonctionnelles.

Dans une démarche circulaire, des éléments de l'aménagement actuel seront réintégrés au nouveau projet. Par exemple, les lisses de sécurité en bois qui délimitent actuellement le parking seront démontées et réemployées pour former des supports originaux pour les agrès de jeux de l'espace ados et pour la signalétique. De même, les blocs de granite issus du précédent aménagement trouveront une nouvelle utilité dans la création de mobilier de parkour et de repos pour les jeunes. Une signalétique harmonisée et discrète guidera les visiteurs et apportera des informations pédagogiques sur le lac et son environnement. Le stationnement et la circulation des personnes à mobilité réduite seront également améliorés.



## CALENDRIER ET VISION D'AVENIR

### UN CALENDRIER EN DEUX ÉTAPES POUR UNE TRANSFORMATION PROGRESSIVE

Afin de respecter la saisonnalité touristique et les pratiques associatives, la requalification du site de Sauteyras se déroulera en deux phases en dehors de la période estivale :

Le coût prévisionnel des travaux est fixé à 990 000 euros hors taxe.



### ENSEMBLE, CONSTRUISONS L'AVENIR DE SAUTEYRAS

Ce projet ambitieux vise à faire de Sauteyras un lieu d'accueil privilégié, respectueux de son environnement exceptionnel. En améliorant les infrastructures et la qualité paysagère du lieu, en favorisant l'ombre et la convivialité, et en optimisant l'organisation des activités nautiques, Mond'Arverne Communauté souhaite offrir aux habitants et aux visiteurs une expérience enrichie au bord du lac d'Aydat. Cette requalification permettra de renforcer l'attractivité de ce site emblématique et de conforter son rôle de porte d'entrée vers les richesses naturelles et touristiques de notre territoire.



### PROJET BOULEVARD DU LAC - POINT À DATE

Afin de valoriser les atouts du lac d'Aydat, le département et la commune d'Aydat ont souhaité, fin 2023, définir une stratégie d'aménagement. L'objectif est d'en faire un lieu de vie de haute qualité, intégré dans son environnement et son paysage, notamment en réduisant les capacités de stationnement à proximité du lac pour utiliser l'espace ainsi libéré pour créer une « terrasse » apaisée et végétalisée donnant sur le lac.

Afin d'atteindre cet objectif, le parti pris est de saisir l'opportunité que représente le site de l'ancienne colonie pour favoriser un stationnement touristique déporté, et ainsi compenser les stationnements supprimés le long du boulevard.

Le projet vise en premier lieu à améliorer le cadre de vie des habitants. C'est pour cela que le département et la commune ont fait le choix d'une première présentation publique des principes d'aménagement, préalablement au lancement d'une concertation avec les habitants, les acteurs socio-économiques et les élus.

La concertation s'est déroulée sur 9 ateliers entre octobre et décembre 2024. Elle a permis d'échanger et de débattre sur les fonctions et usages du lac, puis que chacun s'exprime sur les aménagements envisagés, propose des adaptations et soumette des idées alternatives ou complémentaires au projet.

Ce sont ainsi 73 habitants et 27 acteurs socio-économiques et élus qui ont souhaité participer et s'exprimer au cours des ateliers.

Suite à cela, et grâce à des contributions riches et variées, le département et la commune, avec le bureau d'études, ont fait évoluer le projet pour tenir compte des idées émises. Le projet amendé et amélioré par les habitants a ensuite été présenté à tous les participants lors de trois réunions de restitution en juin 2025.

Ces réunions ont fait émerger certains points nécessitant des ajustements et ultimes adaptations. Les collectivités et le bureau d'études ont intégré ces points en juillet 2025.

Le nouveau projet, enrichi par ce travail collectif, va pouvoir entrer dans sa phase de conception détaillée.

Avant cela, le président du Conseil départemental du Puy-de-Dôme et le maire d'Aydat souhaitent présenter à l'ensemble de la population le projet résultant de cette année de co-construction, lors d'une réunion publique en septembre 2025.



## LE PLUI : CALENDRIER

### 24/04/2025

Arrêt du PLUi en conseil communautaire.  
Les communes ont 3 mois pour délibérer.

### 28/08/2025

2<sup>ème</sup> arrêt en conseil communautaire à la majorité des 2/3 si des communes ont voté contre.

Les Personnes Publiques Associées (PPA) ont 3 mois pour formuler un avis. A défaut, il est réputé favorable.

### 18/09/2025

Passage en Commission Départementale de Préservation des Espaces Naturels Agricoles et Forestiers (CDPENAF)

### Octobre 2025

Lancement de l'enquête publique (1 mois).  
À Aydat le 25 octobre de 9 h à 12 h en mairie.

### Novembre 2025

Rapport d'enquête publique.

### Décembre 2025

Modifications éventuelles suite à enquête publique.

### Janvier 2026

Approbation du PLUi en conseil communautaire.



## PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT (PLH)

Le Conseil communautaire de Mond'Arverne Communauté a arrêté le 23 mai dernier son deuxième Programme Local de l'Habitat (PLH). Le PLH constitue l'outil de définition et de mise en œuvre de la politique habitat à l'échelle intercommunale pour 6 ans. Il a pour objectif de répondre aux besoins en logement et hébergement de la population actuelle et future du territoire et d'assurer entre les communes une répartition équilibrée et diversifiée de l'offre de logements. Ce nouveau PLH prévoit notamment des actions en faveur de la rénovation du parc de logements anciens, de la lutte contre l'habitat dégradé, de la production de logements locatifs à loyers modérés ou en accession sociale à la propriété, de la remise sur le marché des logements vacants, etc.

Après avis des communes, du Grand Clermont et de l'Etat, le PLH pourra être approuvé en début d'année 2026 pour une mise en œuvre jusqu'en 2031.



## RÉNOV' ACTIONS 63 : LE SERVICE PUBLIC DE LA RÉNOVATION DE L'HABITAT



Rénov'actions63 est le service public de rénovation de l'habitat dans le département du Puy-de-Dôme. Le dispositif est cofinancé par l'Etat, dans le cadre du dispositif des certificats d'économie d'énergie (CEE), la Région Auvergne-Rhône-Alpes ainsi que le Département du Puy-de-Dôme et les intercommunalités (dont Mond'Arverne). Il est déployé dans

l'ensemble des 27 communes de Mond'Arverne Communauté. Il accompagne les propriétaires occupants et bailleurs privés, pour la rénovation énergétique mais aussi pour l'adaptation de leur logement en cas de perte d'autonomie ou de situation de handicap. Ce service, neutre et gratuit, s'adresse à tout le monde sans distinction de revenus.

### Vers un projet global d'éco-rénovation

Un des enjeux du service public est d'amener les propriétaires vers une rénovation performante de leur logement, comprenant, selon les cas, des travaux d'isolation, des changements de fenêtres, de systèmes de ventilation ou de chauffage notamment. Le dispositif Rénov'actions63 vous propose également un accompagnement à la carte, en vous guidant sur les meilleurs choix de travaux à réaliser, et est présent à vos côtés tout au long de votre projet de rénovation globale.

### Nouveau : des permanences à Aydat pour vous renseigner gratuitement

Permanences les jeudis de 9 h à 17 h en mairie (salle du Conseil). Prendre RV au 04 73 42 30 72.

- 25 septembre, 9 octobre, 27 novembre et 18 décembre 2025
- 29 janvier, 26 février, 26 mars, 30 avril, 28 mai et 25 juin 2026

## RÉSEAU CUIVRE

### LE RÉSEAU CUIVRE SERA DÉFINITIVEMENT FERMÉ À AYDAT EN 2027

**Janvier 2026** : fermeture commerciale du réseau télécom cuivre.

**Janvier 2027** : fermeture technique

Cela signifie « Arrêt des services de téléphonie fixe et d'Internet (y compris ADSL) sur le réseau cuivre » en 2027.

Plusieurs cas de figure :

- Vous avez un téléphone fixe via le réseau téléphonique historique (prise en T) : vous pourrez continuer à profiter d'un téléphone fixe, sans changer de numéro, avec un raccordement via la fibre. Votre opérateur doit vous adresser un courrier pour vous informer des modalités. Si vous ne l'avez pas reçu ou si vous l'avez perdu, n'hésitez pas à les contacter.
- Vous avez un accès internet ADSL : vous devez basculer via la fibre. Contactez votre opérateur pour qu'il vous accompagne

dans ce processus de migration. Vous n'avez aucune obligation de changer d'opérateur.

Pour les bénéficiaires de la téléassistance : un travail est en cours avec le SDIS pour faire évoluer le processus.

Pour les locaux qui n'ont aucun abonnement (téléphone ou internet) et que vous souhaitez être raccordé, la démarche est comme pour une maison neuve. Vous devez faire une demande auprès de la Régie Auvergne Numérique via leur formulaire : <https://www.auvergne-numerique.fr/demande-de-raccordement/>

Si tous les locaux raccordables n'ont pas été déployés pour des problèmes techniques, l'arrêt pourrait être reporté.

**Une réunion publique d'information avec les 4 opérateurs commerciaux (Orange, Sfr, Bouygues, Free) aura lieu le 10 octobre à 19 h en salle du conseil.**

## RECENSEMENT DE LA POPULATION



L'enquête du recensement des habitants de la commune se déroulera du **jeudi 15 janvier au 14 février 2026**.

Le recensement est très important pour la commune. De sa qualité dépend le calcul de la population de référence, mise à jour

et diffusée chaque année en décembre et prise en compte pour déterminer la participation de l'Etat au budget.

La commune d'Aydat **va recruter 6 agents recenseurs** encadrés au quotidien par un coordinateur communal.

Ces agents assureront la collecte auprès des habitants. Le nombre de logements confié à un agent recenseur doit correspondre à sa disponibilité réelle, notamment au regard de ses éventuelles autres activités professionnelles et de ses contraintes personnelles ; les agents recenseurs doivent en particulier être disponibles en soirée et le samedi pour rencontrer les habitants. Ils doivent obligatoirement participer aux séances de formation prescrites par l'INSEE.

Le coordinateur communal et les agents recenseurs seront nommés par arrêté municipal. Une dotation forfaitaire de recensement sera inscrite au budget 2026. *Source INSEE.*

**Si vous souhaitez vous positionner en tant qu'agent recenseur, contactez Michèle Dejoux : [michele.dejoux@mairieaydat.fr](mailto:michele.dejoux@mairieaydat.fr)**

## MÉDIATHÈQUE D'AYDAT



### Espace Loisirs de Sauteyras

Horaires :

- Mercredi de 16 h à 18 h
- Samedi de 16 h à 18 h

## LES ACTUS DU PARC NATUREL RÉGIONAL DES VOLCANS D'Auvergne



### RESTAURATION ET VALORISATION DES PUY DE LA VACHE ET LASSOLAS

Les puy de la Vache et Lassolas figurent parmi les volcans les plus emblématiques de la Chaîne des Puy – faille de Limagne, inscrite au patrimoine mondial de l'Unesco. Afin de préserver ce site naturel très fréquenté et permettre une visite sécurisée, des **travaux sont programmés en 2026 et 2027** :

- Reconfiguration du parking et création d'une aire d'accueil
- Remplacement des équipements installés dans les années 2000 par des aménagements adaptés
- Ouverture de points de vue pour améliorer la perception du paysage
- Augmentation de la surface de pâturage ovin

Avant et pendant le chantier, les visiteurs seront informés des tronçons temporairement fermés.

Cette opération est conduite par le Conseil départemental du Puy-de-Dôme avec l'appui technique du Parc des Volcans d'Auvergne.



### SUIVI DE LA CHOUETTE DE TENGMALM DANS LA CHAÎNE DES PUY



© O. Roquetantière

Depuis 2016, le Parc anime un groupe de suivi de cette petite chouette, réunissant l'ONF, l'Office français de la biodiversité, des étudiants du Lycée Agricole de Rochefort-Montagne et des naturalistes bénévoles. Un important travail de prospection par écoute est mené chaque hiver dans les forêts. **L'objectif ?** Mieux connaître sa répartition et son évolution dans la Chaîne des Puy, dans un contexte de changement climatique.

**Le saviez-vous ?** La chouette de Tengmalm est une espèce sensible, qui a besoin d'un environnement très spécifique pour vivre : les hêtraies-sapinières de montagne. Elle niche dans les loges creusées par le pic noir, ce qui la rend aussi dépendante de sa présence.

### SOUTIEN À LA GESTION DURABLE DES FORÊTS

Le Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne et Clermont Auvergne Métropole s'engagent pour la gestion durable des forêts et portent leur premier Plan Sylvicole Territorial, en partenariat avec l'association Sylv'ACCTES, des forêts pour demain.

Après une phase de construction avec les acteurs du territoire, le Plan Sylvicole Territorial entre dans sa phase de soutien aux propriétaires forestiers publics et privés : ils pourront bénéficier d'aides financières pour réaliser des travaux de gestion forestière conciliant écologie, social et économie. L'objectif est de favoriser la production de bois de qualité tout en préservant le climat, la biodiversité et les paysages pour les générations futures.



© P. Dupe

Le Plan Sylvicole Territorial des Volcans d'Auvergne 2025-2028 concerne 120 000 hectares de forêt, sur 161 communes du Cantal et du Puy-de-Dôme.

## AYDAT ET SES PUY : ARRIVÉE DES BREBIS À LA RODDE

Le programme de mise en valeur des puits de la Combegrasse, La Rodde et Charmont porté par le Syndicat Mixte de Gestion Forestière (SMGF) de la commune (1) arrive dans sa phase décisive, avec la préparation au sommet de La Rodde d'environ 7 ha destinés au pâturage par les brebis du « troupeau mobile (2) ».

L'objectif de ces travaux consiste, par éclaircie de la forêt en place, à créer un pré-bois combinant sylviculture, pastoralisme et mise en valeur paysagère du sommet. Le choix de ne pas pratiquer une coupe rase comme celle réalisée en 2015 à La Combegrasse a été privilégié afin de limiter l'impact sur ce milieu particulièrement fragile et de prendre en compte toute sa biodiversité (arbres d'intérêt écologique, préservation des habitats naturels,...), tout en favorisant les conditions de développement de la ressource fourragère à destination des troupeaux. Ce choix s'appuie sur le diagnostic réalisé sur la Combegrasse par les étudiants BTS « Gestion et Protection de la Nature » du lycée de Rochefort-Montagne, et sur leur proposition d'un plan de gestion pour le sommet de La Rodde.



*Les élèves du Lycée de Rochefort à pied d'œuvre*

Les inventaires exhaustifs des arbres constituant le couvert initial (essences présentes, diamètres, volumes, arbres d'intérêt), puis des tiges à retirer ont précédé une première intervention du lycée de Montmorillon dès l'automne 2023. Ils se sont poursuivis durant l'hiver 2024-2025 avec les élèves du lycée de Rochefort-Montagne sur dix journées complètes, consacrées à des travaux pratiques de bucheronnage et d'entretien sylvicole. Suite à cette première phase, environ la moitié des 7 ha destinés au pâturage sont d'ores et déjà disponibles pour l'arrivée des brebis. Cette perspective a fait l'objet le 14 mars dernier à Aydat de la signature de la convention définissant les conditions de mise en œuvre du pâturage entre les quatre partenaires concernés (département, SMGF, commune et lycée de Rochefort-Montagne).



*Signature de la convention le 14 mars 2025*

L'ouverture de la totalité de la surface au pâturage est programmée pour 2026, après les travaux prévus l'hiver prochain. Le troupeau mobile qui exploitera l'ensemble de la zone durant trois saisons consécutives cédera ensuite la place à un troupeau privé.

Il est prévu de réaliser le suivi de l'évolution du couvert par un ensemble de mesures de terrain, au travers d'un partenariat en cours de discussion avec le lycée de Rochefort. Selon les résultats, des travaux d'accompagnement pourront alors être décidés, afin de maintenir les équilibres entre les finalités pastorales, sylvicoles et paysagères du site.

(1) Le programme, inscrit au plan de gestion de « La Chaîne des Puits – Faille de Limagne » associe à divers titres le SMGF, la commune d'Aydat, le département du Puy de Dôme, la Fondation « Chaîne des Puits-Faille de Limagne, l'Etat, le PNRVA et l'ONF.

(2) Ce troupeau constitué de brebis Rava appartenant au lycée de Rochefort-Montagne se déplace sur différents sites dont le pâturage est géré par le PNRVA. Conduit par un berger, il bénéficie aussi du soutien financier du département.

**Pour plus de détails, consulter l'adresse suivante :**

<https://sites.google.com/view/smgfaydat/accueil/aydat-et-ses-puys?authuser=0>



## PRÉSERVER LE MARAIS DE VERNEUGE, UN JOYAU DISCRET AU CŒUR D'AYDAT



Le marais de Verneuge, situé sur la commune d'Aydat, est une vaste zone humide de fond de vallon aux paysages encore préservés. Ce site naturel exceptionnel, comprend des prairies permanentes utilisées à des fins agricoles, notamment pour le pâturage et la fauche, ainsi qu'une zone centrale sans usage spécifique. Ce cœur de site abrite une mosaïque d'habitats humides diversifiés et il est dépourvu d'exutoire, voyant toute l'eau qui le traverse s'infiltrer directement dans la nappe phréatique. Ce fonctionnement hydrologique rare confère à ce marais une fonction écologique précieuse, notamment pour la qualité de la ressource en eau et de ses habitats naturels.

Le marais est un bien sectionnal de Verneuge, dont la commune d'Aydat est gestionnaire. Une réunion publique d'information s'est tenue le 28 mars 2025 pour présenter aux habitants les enjeux de préservation de ce patrimoine naturel local.

Dans le cadre d'un partenariat entre le Syndicat Mixte de la Veyre et de l'Auzon (SMVVA) et le Conservatoire d'Espaces Naturels

(CEN) Auvergne, un diagnostic écologique et une notice de gestion ont été réalisés. Ces documents ont permis d'identifier les richesses écologiques du site et les menaces potentielles, en particulier si les usages du sol venaient à évoluer.

Pour contribuer concrètement à la préservation du cœur de ce marais, le SMVVA s'est porté acquéreur d'une portion de parcelle stratégique. Cette démarche s'inscrit dans une volonté partagée avec la mairie et le CEN de préserver durablement cet espace humide sensible.

La notice de gestion est aujourd'hui en cours de mise en œuvre, avec des actions ciblées sur :

- La préservation des habitats humides existants,
- La restauration d'habitats dégradés,
- La sensibilisation des usagers,
- L'amélioration des connaissances naturalistes du marais.

Ce travail de fond, vise à garantir la fonctionnalité du site tout en maintenant un lien de proximité avec les habitants. Le marais de Verneuge est un patrimoine vivant qu'il est nécessaire de préserver.

Ces opérations de gestion sont co-financées par l'Agence de l'eau Loire-Bretagne, le département du Puy-de-Dôme et le SMVVA, en collaboration avec le CEN Auvergne et la mairie d'Aydat.

### Contacts :

**SMVVA - Sylvie Alcouffe :**

04 73 39 04 68 - [sylvie.alcouffe@smvva.fr](mailto:sylvie.alcouffe@smvva.fr)

**CEN Auvergne - Vincent Legé :**

07 68 13 13 20 - [vincent.lege@cen-auvergne.fr](mailto:vincent.lege@cen-auvergne.fr)

## POURSUITE DES TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF AU VILLAGE DE PONTEIX

Dans la continuité de la première tranche de travaux, réceptionnée au premier trimestre 2025, une consultation d'entreprises est actuellement en cours pour la réalisation des deuxième et troisième tranches du programme inscrit au schéma directeur d'assainissement de la commune d'Aydat.

Le planning prévisionnel prévoit la réalisation de ces nouvelles phases au second semestre 2025 et au premier semestre 2026.

Ces deux tranches comprennent :

- La pose d'un réseau de collecte d'assainissement d'un

diamètre Ø 200 mm sur une longueur totale de 895 mètres linéaires,

- Et la mise en œuvre de 43 branchements individuels.

Ces travaux visent à poursuivre la modernisation et la mise en conformité du réseau, pour une meilleure gestion des eaux usées au sein du hameau de Ponteix.

La commune poursuit l'enfouissement des réseaux secs en parallèle de ces travaux.

SME rénove l'ensemble des conduites d'eau potable.



PAVILLON BLEU

Créé par l'association Téraagir il y a 40 ans, le Pavillon bleu reste un gage de confiance pour les touristes et les vacanciers qui trouvent les informations et les équipements nécessaires à la préservation du territoire, de la biodiversité et des milieux aquatiques. Déployé sur 5 continents et dans plus de 50 pays, le premier label international de tourisme durable comptabilise près de 5200 sites dans le monde.

Aydat est labellisée pour la douzième année parmi les 492 sites français, soit 388 plages et 104 ports de plaisance. Dans le Puy-de-Dôme, les autres sites sont Aubusson-d'Auvergne, Chambon-sur-Lac et Murol, Saint-Rémy-sur-Durolle et Thiers.

Dans le cadre des actions de sensibilisation à la préservation de l'environnement conduites pour le Pavillon bleu, la mairie a

organisé le 28 juin dernier la journée Parlons d'eau à Aydat. Le point fort en était une table ronde avec la participation d'Arnaud Morin (SME) sur alimentation en eau potable de la commune, de Michel Viallefont (SMVVA) sur le rôle du contrat de rivière, de Cyril Aumar (UCA/BRGM) pour présenter les recherches de l'Université sur le bassin versant de la Veyre (transferts entre les précipitations, les eaux de surface et les eaux souterraines). Ces interventions sont à retrouver sur le site aydat.fr à la rubrique Environnement, de même que le contenu de l'exposition Hist'Eaurix (Antoine Vergne (UCA/FREAU) consacrée à l'histoire scientifique du lac d'Aydat avant l'an 2000.

La journée proposait également une sortie découverte des zones humides du marais de Verneuge (Conservatoire des Espaces Naturels), de la ripisylve des berges de la Veyre (Parc des Volcans), ainsi que des animations pêche et pédalo-environnement au départ de la base nautique qui accueillait une exposition sur les lacs d'Auvergne.

## EXPOSITION HIST'EAURIX

### De juillet à fin septembre à l'Espace Loisirs



Plongez dans l'histoire méconnue du lac d'Aydat...

Depuis 20 ans, des suivis scientifiques réguliers permettent de mieux comprendre la qualité de l'eau du lac et l'impact des cyanobactéries. Mais face à un écosystème

le temps pour explorer des archives scientifiques et historiques, parfois oubliées, afin d'éclairer le présent à la lumière du passé.

Cette exposition retrace l'évolution écologique du lac et met en lumière les nombreux acteurs – chercheurs, citoyens, institutions – qui ont contribué à sa préservation.

**Espace Loisirs d'Aydat**

**Entrée libre**

Un projet porté par Antoine Vergne (post-doctorat), avec Pierre Amato (ICCF), le soutien d'Anne-Catherine Lehours (LMGE) et Gilles Mailhot (LaMP) – en collaboration avec l'UCA-CNRS.

Une exposition passionnante pour tous les curieux de science, d'histoire... et du lac d'Aydat !

vieux de plus de 8500 ans, est-ce suffisant ?

Le projet Hist'Eaurix propose une démarche originale : remonter

## APPEL À CONTRIBUTION

Vous avez en votre possession des cartes postales anciennes du lac d'Aydat, des peintures, des photos, des écrits ou même une bonne mémoire de son histoire ? Si c'est le cas et que vous souhaitez partager ces archives, le projet Hist'Eaurix sera ravi d'en savoir plus afin de retracer l'histoire du lac et de son paysage. N'hésitez pas à m'écrire à cette adresse : [antoine.vergne@uca.fr](mailto:antoine.vergne@uca.fr) afin d'échanger à ce sujet et de contribuer à la conservation de la mémoire locale.



## LES COMPTEURS D'EAU COMMUNICANTS

La distribution de l'eau potable sur votre commune est assurée par le Syndicat Mixte de l'Eau (SME) de la Région d'Issoire et des Communes de la Banlieue Sud Clermontoise qui l'a confié, dans le cadre d'une délégation de service public, à SUEZ. Afin de moderniser ce service et faire face aux enjeux sur la ressource, le SME déploie la technologie de télérelève sur tous les compteurs de son territoire. Ce projet débute au premier semestre 2025 pour une durée de 30 mois et sera mené par SUEZ dans le cadre d'un marché public.

### INSTALLATION DE VOTRE COMPTEUR COMMUNICANT :

Le déploiement des compteurs communicants nécessite une intervention des agents SUEZ ou de son prestataire sur votre compteur. Si celui-ci est trop ancien, il sera remplacé par un équipement neuf et sans surcoût pour l'utilisateur.

Afin de vous informer de l'intervention de remplacement, un courrier sera adressé à chaque usager. Deux cas de figures peuvent se présenter :

- votre compteur est accessible : votre présence n'est pas indispensable ;
- votre compteur n'est pas accessible du domaine public : il sera nécessaire que vous preniez contact avec le service client afin de fixer un rendez-vous.

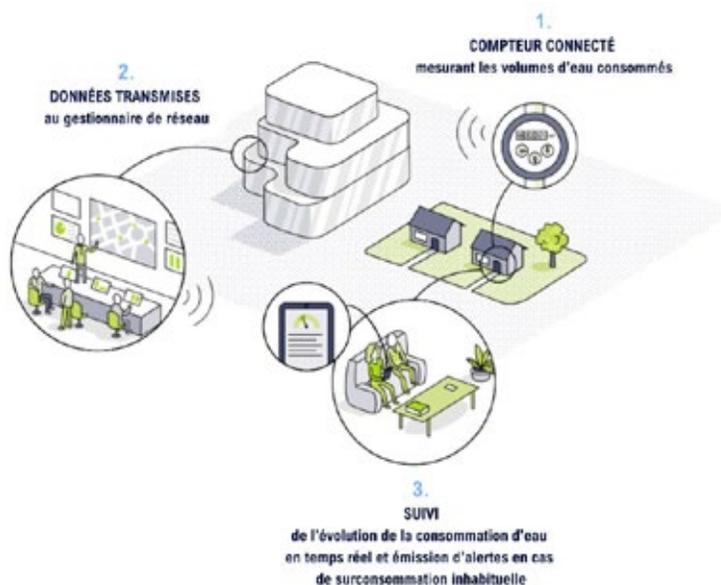
### POURQUOI UN COMPTEUR COMMUNICANT ?

Une fois installé et le service activé par SUEZ, ce compteur vous permettra :

- d'être alerté par e-mail, SMS ou courrier en cas de fuite. Vous pourrez choisir le mode de communication de cette alerte ;
- de suivre votre consommation d'eau jour après jour sur internet pour faire des économies avec l'aide d'une application d'accompagnement dédiée ;
- d'être facturé en fonction de vos consommations réelles et non estimées ;
- de ne plus être dérangé par la relève des compteurs.

### LA TÉLÉRELÈVE, COMMENT ÇA MARCHE ?

Le compteur communicant fonctionne grâce à un émetteur radio de faible puissance. L'émetteur placé sur le compteur communique l'index de consommation à un récepteur par voie hertzienne. Ce récepteur transmet ensuite l'index du compteur au gestionnaire du réseau d'eau en passant par le réseau de téléphonie, en toute sécurité.



Chaque mercredi dès 10 h, toute l'année, vous pouvez profiter du marché de producteurs locaux présents derrière l'église dans le bourg d'Aydat. Nous vous présentons des producteurs présents chaque semaine sur ce marché de proximité.

## KENTIN POMMIER LE BOULANGER



Du pain à Aydat le mercredi avec Kentin, vous passez vos commandes par Facebook ou téléphone jusque mardi midi pour les récupérer au marché du mercredi. Également vente sur place de ses produits : baguettes tradition, pains tradition, aux céréales, pains complet, et autres viennoiseries du jour. Contact : 06 60 06 94 44. Facebook pro : Bakery by K / Instagram : @\_k\_officiel\_

## JEAN-MARIE ET MARIE-CLAIRE « POISSONNERIE FAULCONNIER »



Dans la poissonnerie depuis 1986. Dans notre camion ambulant, nous vous proposons du poisson frais, des fruits de mer et quelques plats cuisinés. Retrouvez-nous les mercredis de 10 h 45 à 12 h 30.

Vous pouvez passer vos commandes au 06 59 42 34 81 auprès de Jean-Marie qui fera le nécessaire.

## AURÉLIE ROBITAILLE LA PEPICURIEUSE - PLANTS ET VÉGÉTAUX



Elle vous propose des plantes vivaces et des plants potagers directement issus de sa pépinière, toute proche du lac d'Aydat. La vente se fait au printemps et à l'automne sur le marché du mercredi matin à Aydat.

Contact : 06 59 35 07 43  
[www.lapepicurieuse.fr](http://www.lapepicurieuse.fr)

## ANNE LASSALAS « ÇA PART EN VRAC »



Avec son camion itinérant « Ça Part En Vrac », Anne vous présente des produits d'épicerie en vrac bio et/ou locaux.

Le concept : vous venez avec vos bocaux, sachets, boîtes ou autre pour réduire les emballages et les déchets.

## NATHALIE FRAIX « LA BERGERIE DE NATH »



Elle vous propose les produits de sa bergerie : yaourts fermier de brebis (nature, arôme naturel de vanille de madagascar et coulis de fraise, mûre, myrtille, framboise, etc). Lait cru et entier.

Contact : 06 19 26 41 85 / Facebook La Bergerie de Nath

## XAVIER PEREIRA LA FERME DES CAILLOTTES LÉGUMES ET ŒUFS BIO



Maraîcher et éleveur de poules pondeuses aux Martres de Veyre, il s'est installé en agriculture biologique. Il est présent pour la vente directe de ses produits. Contact : 07 68 047 09 28.

## MATEIS OLIVIER ET MALLET SANDRINE LA FERME DES NOISETTES - ŒUFS ET MIEL



Présents le mercredi pour une vente directe de leurs produits. Contact : 06 79 65 25 58 / Facebook : Ferme des Noisettes

# LA COLLECTE DE DÉCHETS ÉVOLUE À AYDAT

Les bacs ont été remplacés par des colonnes partagées par le SICTOM des Couzes.

Ainsi, de nouveaux points d'apport volontaire ont été mis en place par le SICTOM sur tous les villages de la commune.

En 2024, des comités de village se sont tenus afin de définir les futurs points de collecte et leur nombre. A cela se sont ajoutées les contraintes techniques du SICTOM pour confirmer les lieux proposés.

Nous vous remercions pour votre adaptation à ce nouveau mode de collecte et pour votre engagement au quotidien en

favor d'une commune plus propre et durable.

**La mairie est à la disposition des usagers pour faire remonter au SICTOM vos remarques, suggestions concernant les points de collecte. Transmettez vos messages par email à : [secretariat@mairieaydat.fr](mailto:secretariat@mairieaydat.fr) avec pour objet du message « Collecte SICTOM ».**

Des adaptations sont en cours et ces évolutions interviendront à l'automne avec le SICTOM et en concertation avec la mairie et les habitants.

Pour toute question ou pour localiser votre point de collecte :



## EMBALLAGES ET PAPIERS

**En vrac, pas en sac !**

- Tous les emballages :
  - plastique
  - métal
  - papier et carton
- Tous les papiers et cartons fins

**Ne pas mettre :**  
Gros cartons → à déposer aplatis en déchèterie ou dans les colonnes spécifiques

**Les bons réflexes :**

- Ne pas laver les emballages mais bien les vider
- Ne pas les emboîter
- Séparer les différents éléments (détacher opercule, couvercle, blister, fenêtre plastique...)
- Ecraser, plier, aplatir si possible
- Ne pas déchirer en petits morceaux

## ORDURES MÉNAGÈRES

**En sac de 50L maximum !**

- Déchets issus du ménage, des soins, de l'hygiène
- Petits objets en plastique

**Ne pas mettre :**

- Appareils électriques et électroniques
- Déchets encombrants, spécifiques
- Textiles
- Seringues
- Piles, ampoules

→ à déposer en déchèterie ou dans les bornes

- Médicaments → à déposer en pharmacie

Triez sans vous tromper grâce à l'application gratuite "Guide du Tri" de CITEO !

## VERRE

- Emballages en verre

**Ne pas mettre :**

- Couvercles et bouchons → à déposer dans la colonne "Emballages et Papiers"
- Vaisselle cassée (verre, porcelaine, céramique, grès, Pyrex®...) → à déposer en déchèterie ou dans la colonne "Ordures Ménagères"

## ET POUR LES BIODÉCHETS

**Le composteur !**

**Composteur de quartier :** inscription auprès de votre mairie

**Composteur de jardin :** mise à disposition sans facturation, [www.valtom63.fr](http://www.valtom63.fr) ou 06 43 43 21 29

- Déchets issus de la préparation des repas et restes alimentaires
- Déchets végétaux du jardin

## COMPOSTEUR PARTAGÉ

Installé le 15 février rue Sidoine-Apollinaire, en présence de Florence LHERMET, 2<sup>ème</sup> vice-présidente du SICTOM des Couzes, et de Franck SERRE, ce 1<sup>er</sup> composteur dit « partagé » a pour but de recevoir les déchets organiques des habitants. Le SICTOM entretiendra régulièrement ce composteur.

**Plus d'info :** [sictomdescouzes.fr](http://sictomdescouzes.fr)

Des petits seaux pour transporter les déchets jusqu'au composteur sont à retirer en mairie.



### Que peut-on composter ?

**✓ Je digère**

- Epluchures de légumes et de fruits
- Fruits et légumes abîmés
- Coquilles d'œufs broyées
- Fleurs fanées, feuilles mortes, plantes d'intérieur sans la motte de terre
- Sachets de thé, marc de café avec filtre
- Riz, pâtes, etc.

**✗ Je ne digère pas**

- Viande, poisson, restes de fruits de mer, os et arrêtes
- Tissus synthétiques
- Corps gras : huiles et plats en sauces
- Excréments d'animaux
- Racines et mottes de terre
- Végétaux traités
- Matériaux non dégradables : verre, plastique, métal
- Litière minérale et synthétique

**1**

Vider le seau dans le composteur

**2**

Mélanger avec l'outil

**3**

Recouvrir avec le broyal (ou les feuilles mortes)

Quand vous fermez le composteur, vous ne devez plus voir de déchets en surface.

Plus d'informations sur : [www.valtom63.fr](http://www.valtom63.fr)

**Les erreurs à éviter**



Poisson et restes de fruits de mer



Os et restes de viandes



Emballages



Mottes de terre



Produits laitiers



Pain

### LE TRI DANS LES CIMETIÈRES

Les 4 cimetières de la commune ont été équipés de composteurs pour les biodéchets (plantes et fleurs fanées).

Les déchets non recyclables devront être déposés dans les colonnes d'ordures ménagères (fleurs en plastique, mousses, pots cassés).



## RETOUR EN IMAGES

**16 AVRIL**

### LA FRESQUE DU CLIMAT



Des conseillers municipaux ont travaillé à la construction de cette fresque à l'initiative de Mond'Arverne Communauté. L'occasion d'échanger sur les causes et les conséquences des changements climatiques.

**8 MAI**

### COMMÉMORATION POUR LE 80<sup>ÈME</sup> ANNIVERSAIRE DE L'ARMISTICE DE LA 2<sup>NDE</sup> GUERRE MONDIALE

En présence du maire, de conseillers municipaux, de l'association des anciens combattants, des pompiers et gendarmes.



En fin de cérémonie, les enfants de l'école d'Aydat accompagnés de leurs professeurs, ont chanté la Marseillaise.

**30 JUIN**

### LA COMMUNE ET MOND'ARVERNE SENSIBILISENT LES USAGERS



Une opération commune de sensibilisation à la sécurité de la baignade au Lac d'Aydat.

**4 JUILLET**

### FÊTE DE LA GARDERIE



Parents, enfants, ainsi que le personnel périscolaire, se sont retrouvés pour partager un moment convivial autour de nombreuses activités ludiques.

**14 JUILLET**



Cérémonie du 14 juillet à Fohet rendant hommage à la République en présence de monsieur le Maire, d'élus de la commune, des sapeurs-pompiers, des anciens combattants d'Aydat, du général Jean-Paul VARENNE PAQUET et des habitants venus partager ce moment de mémoire.

## RESTEZ CONNECTÉS À LA VIE DE LA COMMUNE !

La commune d'Aydat met tout en œuvre pour vous informer au quotidien. Que ce soit pour suivre l'actualité municipale, découvrir les événements locaux, ou consulter des informations pratiques, de nombreux supports sont à votre disposition.

### RÉSEAUX SOCIAUX LA COMMUNE ET L'ESPACE LOISIRS À PORTÉE DE CLIC !

Suivez-nous sur nos réseaux sociaux officiels pour ne rien manquer de l'actualité d'Aydat :

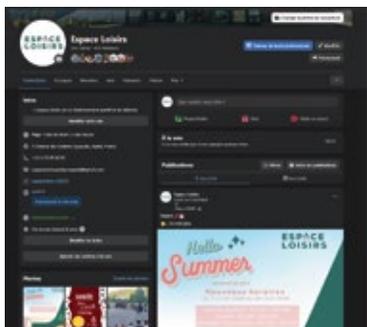
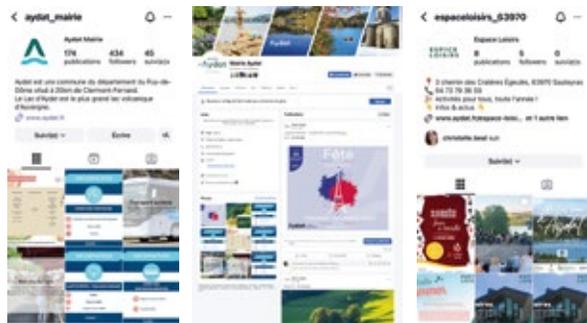
#### MAIRIE D'AYDAT



#### ESPACE LOISIRS



Pour consulter nos publications sur Facebook ou Instagram, vous devez posséder un compte actif sur ces plateformes.



### PANNEAU POCKET L'APPLI QUI VOUS INFORME INSTANTANÉMENT

Grâce à l'application Panneau Pocket, recevez directement sur votre téléphone les alertes et informations importantes diffusées par la mairie : météo, travaux, coupures, événements... Téléchargeable gratuitement sur smartphone (Android et iOS).



### SITE INTERNET DE LA MAIRIE

Le site [www.aydat.fr](http://www.aydat.fr) est votre espace d'information et de services : démarches en ligne, vie municipale, documents utiles, événements, actualités locales...



### AFFICHES ET FLYERS

Pour les événements ou infos importantes, la commune réalise également des affiches et flyers distribués dans les lieux publics, commerces ou directement chez vous. Ces supports complètent les canaux numériques et garantissent une large diffusion. Quel que soit votre mode de communication préféré, il existe un support fait pour vous. Pensez à vous abonner, consulter régulièrement les publications, et restez informé !

### DES COMITÉS DE VILLAGE POUR VOUS REPRÉSENTER AU PLUS PRÈS

Tous les comités de village ont été relancés durant ce mandat afin de renforcer la participation citoyenne et la proximité avec les habitants. Retrouvez sur le site Internet de la mairie les contacts de votre co-président(e) habitant(e) référent(e) pour chaque village.

## LA BOURRÉE D'AYDAT

Une trentaine de musiciens des groupes La Chapotée, Folk'Yss, Spumante et Torna Li ont embrasé l'Espace Loisirs d'Aydat ce samedi 15 mars à l'occasion du bal trad organisé par La Bourrée d'Aydat. Leur musique irrésistible donnait vraiment envie de danser et l'ambiance, contrairement à la météo, était plus que chaleureuse !

Les meilleurs danseurs sont repartis avec de nombreux lots offerts par les prestataires et commerçants locaux et remis par monsieur le maire qui avait accepté d'être président de jury du concours mettant à l'honneur les nombreuses façons de danser la bourrée en s'amusant.

Si vous êtes musicien ou si vous aimez danser et si vous avez envie de rejoindre le groupe, la Bourrée d'Aydat est prête à vous accueillir le vendredi de 20 h 30 à 22 h au foyer rural d'Aydat.

Contact 07 82 86 84 69 - [bouree.aydat@gmail.com](mailto:bouree.aydat@gmail.com)



## AMAP



Printemps 2025 : un nouveau contrat semestriel vient de débiter pour Cheires AMAP. Les amapiens présents depuis de nombreuses années connaissent les produits qu'ils vont consommer. Ils passent des contrat « fixes » pour les 6 mois à venir. Les nouveaux adhérents ont la possibilité de tester le système de commande en pratiquant le « hors contrat ». Les distributions hebdomadaires permettent de s'approvisionner en produits alimentaires de base et majoritairement bio, nécessaires à la cuisine au quotidien. Si cela vous intéresse, venez vous renseigner les jeudis à Rouillas-bas, de 18 h 30 à 19 h 45, ou via notre site web <http://cheires-amap.org/>

## FESTI ROUILLAS



Festi'Rouillas vous a proposé cette année encore, des rencontres et moments conviviaux pour petits et grands. Votre participation et l'argent récolté lors de ces manifestations nous ont permis d'offrir aux enfants à Noël et à Pâques des surprises et des activités totalement gratuites.

A vos agendas :

La **fête du Four**, le 6 septembre ouvert aux habitants de Rouillas et adhérents.

**Festi'bière**, le 11 octobre (espace loisirs) ouvert à tous.

**Festi'Noël** le 6 décembre (salle Pierre-Vazeilles) sera l'occasion pour le village d'accueillir le père Noël.

Tous ces moments sont précieux et permettent d'échanger, de se réjouir des sourires des enfants et de retisser du lien. Votre engagement et votre soutien sont essentiels pour continuer à proposer toutes ces activités variées et gratuites qui marquent la vie de notre village.

Nous comptons sur votre présence. Parce que votre présence compte !

## DON DU SANG



Lors de la collecte d'Aydat le 11 juin 2025, nous étions proches du 100 pour SANG, vous étiez 95 donneurs dont 15 nouveaux à avoir donné votre sang. Nous pouvons, chaque année, compter sur la générosité des habitants de notre commune et celles alentours, c'est grâce à vous, que cette année encore ce rendez-vous a été une belle réussite.

95 donneurs c'est 95 poches qui contribuent à sauver 285 personnes... MERCI !

Merci également à l'ensemble des bénévoles et à l'équipe de l'EFS.

**Notez le prochain rendez-vous : le 10 juin 2026 à l'Espace Loisirs**

## GIEC

Le GIEC Aydat recentre ses activités en 2025 autour de l'aménagement du local que l'association loue à Rouillas-Bas depuis un an. Il s'agit de rendre ce local plus convivial notamment en hiver, afin d'y développer son activité de prêt de matériels tels que broyeur à végétaux, vélos à assistance électrique. Le prêt sera, d'ici quelques mois, facilité par un outil de réservation en ligne. En parallèle, des ateliers de sensibilisation et mise en pratique autour de technologies s'inscrivant dans la transition écologique (par exemple construire un four solaire) seront développés. Un partenariat avec l'association Tralalarts va consolider ces activités dans le local.

Pour s'informer sur le programme [www.giecaydat.org](http://www.giecaydat.org)  
 Nous écrire [contact@giecaydat.org](mailto:contact@giecaydat.org)



## LA BOÎTE À RIFFS

Dimanche 29 juin 2025, les familles ont répondu massivement présent à l'invitation de l'école de musique La Boîte à Riff de Rouillas-Bas pour le spectacle de fin d'année. Dans une ambiance conviviale, petits et grands ont partagé un moment d'émotion intense.

Les élèves musicien.ne.s et chanteur.euse.s ont interprété leurs morceaux avec une grande qualité d'écoute, ce qui a enchanté le public présent. Les professeur.e.s peuvent être fiers du travail accompli par leurs élèves.

Pour information, l'éveil musical reprendra l'année prochaine, le mercredi après-midi, et il reste encore des places disponibles. Les personnes intéressé.e.s par des cours de basse peuvent contacter Paul, qui est toujours motivé pour donner des cours à La Boîte à Riff. Rendez-vous au forum des associations le 6 septembre 2025 à Aydat.

N'oubliez pas également que La boîte à Riffs proposera comme cette année une brocante musicale qui aura lieu le samedi 23 mai 2026 à l'Espace Loisirs.



## TRALALARTS

Avec le printemps les activités de Tralalarts ont repris bon train : entretien du matériel d'apiculture, visites du rucher, mise en place de haies, plantations mellifères... Chaque rencontre est un moment convivial où les adhérents se retrouvent pour partager leurs valeurs ainsi qu'un bon repas.



N'oublions pas le fameux « Prenez-en de la graine ». Le rendez-vous à ne pas manquer pour les amoureux de la nature. Pas moins de 10 ateliers autour de l'abeille et la biodiversité : observation au microscope, présentation de la ruche, dégustation de miels, échanges de plants, ateliers créatifs... Et, en association avec le GIEC, la promotion des énergies renouvelables : cocotte norvégienne, four solaire... **Rejoignez-nous dès cet été aux journées portes ouvertes du rucher !**



## PACTE D'AMITIÉ

Dans le cadre du pacte d'amitié nous avons reçu Marennes et Corcelles en Beaujolais le week-end du 7 au 9 juin. Nous leur avons fait découvrir le musée de Gergovie, puis la commune d'Orcival après un repas au col de la Croix Morand. L'année prochaine sera une année sans rencontre en raison des élections.



## NAISSANCES

|            |                                |               |
|------------|--------------------------------|---------------|
| 30/01/2025 | <b>Romy BONNET</b>             | Fontclairant  |
| 24/02/2025 | <b>Nina PANNETIER DA SILVA</b> | Rouillas-haut |
| 28/03/2025 | <b>Sacha DUVERGER MEYNIEL</b>  | La Cassière   |
| 17/04/2025 | <b>Ella VOISIN FERRET</b>      | Veyreras      |
| 28/05/2025 | <b>Roxane VERGNAULT</b>        | Fohet         |

## DÉCÈS

|            |                           |              |
|------------|---------------------------|--------------|
| 08/01/2025 | <b>Solange GATIGNOL</b>   | Ponteix      |
| 15/01/2025 | <b>André POULANGE</b>     | Ponteix      |
| 19/01/2025 | <b>Pierre GENDRONNEAU</b> | Rouillas-bas |
| 26/01/2025 | <b>Paulette PLANEIX</b>   | Fohet        |
| 29/05/2025 | <b>Denise ASTIER</b>      | La Garandie  |
| 10/06/2025 | <b>François THIEBAUD</b>  | Le Lot       |

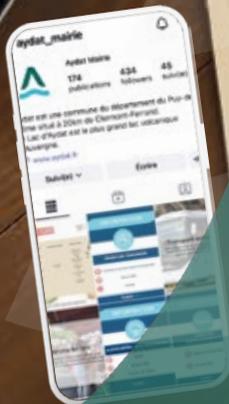
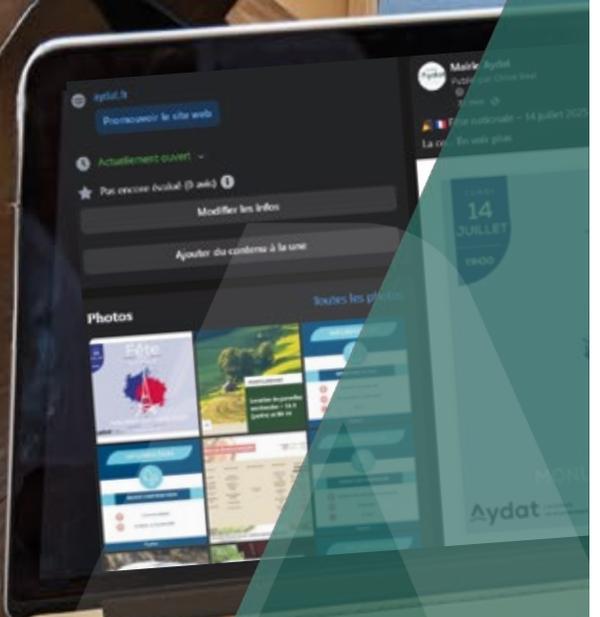
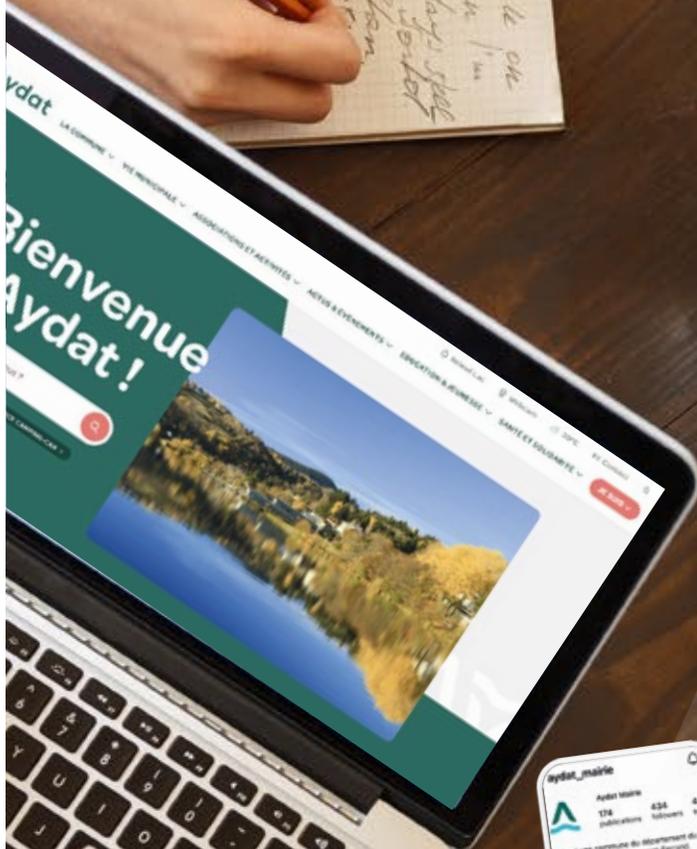
## PACS

|            |   |               |
|------------|---|---------------|
| 22/02/2025 | <b>Arthur ROLLE et Marine CALU</b>            | Rouillas-haut |
| 01/03/2025 | <b>Damien GROSSMANN et Laetitia FAUCHERY</b>  | Le Mas        |
| 08/03/2025 | <b>Yannick ARCHIMBAUD et Alexandra BODIN</b>  | La Garandie   |
| 12/03/2025 | <b>Gladys CHASSAGNE et Mathieu PICHOT</b>     | Aydat         |
| 27/05/2025 | <b>Pierre-Marie FAURE et Estelle DUMONTEL</b> | Fohet         |

## MARIAGE

|            |                                      |       |
|------------|--------------------------------------|-------|
| 12/04/2025 | <b>DHUR Lionel et POUZOL Mélanie</b> | Fohet |
|------------|--------------------------------------|-------|

# MAIRIE D'AYDAT RESTEZ INFORMÉS EN UN CLIC !



[www.aydat.fr](http://www.aydat.fr)



Mairie Aydat



aydat\_mairie



Espace Loisirs



NEW!



espaceloisirs\_63970

